

Compte rendu du Conseil Municipale du 3 septembre 2018

Président : GIRAUD-GUIGUES Bernard

Présents : Monsieur Bernard ANCIAN, Monsieur Jean-Marc BERNE, Monsieur Jean-Paul BUGNET, Monsieur Bernard GIRAUD-GUIGUES, Madame Nathalie LEGER, Madame Pierrette MARMONIER, Monsieur André MARTINOD, Monsieur Marcel MARTINOD, Monsieur Jean-Yves MONTANGE, Monsieur Richard NIOGRET, Monsieur Vincent OLLIER, Madame Marie PASSARD, Monsieur Bernard PERRET, Madame Marie-Josèphe REYDELLET, Madame Catherine RIVIERE, Monsieur Jean ROCHE, Monsieur Renaud TROCCON, Madame Claudine VALLOT, Monsieur Jacques VINCENT-FALQUET, Monsieur Abel VUAILLAT

Excusés : Madame Isabelle BAILLY CHARPY, Madame Evelyne BERTHET, Madame Nathalie GERBER, Madame Marie-Claude JAVIS-VILLARD, Monsieur Frédéric LEROY, Madame Nelly MARÉCHAL, Madame Guylaine NICOD

Absents : Monsieur Jacques PUVILLAND, Madame Marie-Hélène RICAULT

Réprésentés : Monsieur Jean-Marie CHAIMBAULT par Monsieur Jean ROCHE, Madame Pascale NIOGRET par Madame Nathalie LEGER, Monsieur Emmanuel PHILIPPE par Monsieur Bernard GIRAUD-GUIGUES, Madame Delphine RICHARD par Monsieur Bernard PERRET, Madame Victoire VUAILLAT par Monsieur Jean-Marc BERNE

Secrétaire(s) de la séance : Catherine RIVIERE

Début de séance 19h13

Ordre du jour:

- Présentation de l'avancement des études pour le raccordement du Bourg et du Jalinard au réseau d'eau potable du Syndicat des Eaux du Valromey (en présence de l'Agence d'Ingénierie de l'Ain)
- Compte rendu du dernier conseil
- Compte rendu des délégations du maire
- Désignation d'un délégué au SIEA
- Échange de terrain avec le Syndicat Mixte du Plateau de Retord
- Commission finance
 - Renouvellement du bail de chasse de l'Hôpital du Grosbois
 - Indemnités du percepteur
 - Modification du tarif du repas à la cantine
 - Renouvellement de la convention de télétransmission des actes avec la Préfecture
- Questions diverses :
 - * Information démission d'un conseiller
 - * Date des réunions des prochaines commissions
 - * Recensement de la population 2019

1) Réseau d'eau potable du Petit Abergement :

Rappel : le cabinet d'étude a été missionné pour étudier les possibilités de modéliser un réseau qui dans un premier temps utilisera l'eau syndicale au Jalinard et au Jorat et dans un second temps , après sécurisation de la source des Vuïres, le retour à cette ressource .

a) Exposé par l'ingénierie de l'Ain

Compte rendu de l'existant après 4 semaines de mesures sur différents réservoirs du syndicat.

Certaines difficultés sont mises en évidences :

- Hotonnes : Des tirages importants en semaine induisant une baisse de pression probablement liée à l'activité de l'abattoir. A échéance plus ou moins lointaine il pourrait y avoir une incidence sur l'antenne syndicale
- Sothonod : Chemilieu est alimenté par le réseau des eaux du Bas Valromey, lorsque pour des raisons de secours, le réseau syndical prend le relais en partant du réservoir de Sothonod il y a une forte baisse de pression, non ressentie sur le réservoir d'Hotonnes
- Bergonnes : aucun impact du réseau
- MAIS le dimensionnement des réservoirs en général provoque un temps de séjour trop long (sauf pour Hotonnes) la norme étant de 24h.

La ressource des Vuïres : La turbidité est très souvent associée à la présence de parasites. Les analyses font état d'une turbidimétrie supérieure à 2NTU 90% du temps alors que la norme est à 0.5. Ces données sont nécessaires au dimensionnement du temps de traitement et à la sécurisation de la ressource demandée par l'ARS.

La commission finance étudiera la possibilité de faire les travaux en une seule phase

DEPART DE CLAUDINE VALLOT

2) **Approbation du CR du conseil** du 9 juillet 2018 : à l'unanimité

3) **Décisions du maire**

- a) Achat de matériel pour l'école : l'équipement de l'école numérique rurale a vieilli. La commune renouvelle le matériel pour un montant de 588,83€
 - i. 6 tablettes
 - ii. Imprimantes
 - iii. 2 robots éducatifs
 - iv. Un vidéoprojecteur avec visualisation des objets
- b) Le remplacement du message du standard Orange pour un montant de 127.50€
- c) Adaptation du chargeur frontal d'un tracteur communal pour un montant de 3700€

4) **Représentation au SIEA**

Suite à la démission de Jean Claude Minet, titulaire de la délégation au SIEA, le poste est à pourvoir. Catherine Rivière passe de suppléante à titulaire, Jean-Marc berne est nommé suppléant. Jean Roche reste suppléant.
Votée à l'unanimité.

5) **Echange de terrain avec le syndicat mixte Plateau de Retord :**

Des divisions parcellaires ont été nécessaires sur 4 parcelles. Une partie de chacune d'entre elles reste à la commune

La commune céderait au Syndicat Mixte 7 ha 92a 58ca et le syndicat à la commune 3ha 42a 68ca. Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé dans une précédente délibération que pour les besoins de la publicité foncière la valeur vénale du bien de part et d'autre serait fixée à 100 000 €
Monsieur Bernard ANCIAN, vice-président du Syndicat Mixte ne prend pas part au vote.
Vote des échanges : approuvés à l'unanimité

6) **Finances :**

- a) Le bail de chasse pour la forêt de L'Hôpital du Grosbois est reconduit à l'unanimité pour un montant de 1464/an pour 15 fusils
- b) L'indemnité pour le percepteur est reconduite à l'unanimité
Pour information la trésorerie d'Hauteville fermera ses portes définitivement fin 2019. Nous dépendrons début janvier administrativement de la perception de Belley
- c) Cantine scolaire : Hauteville traiteur a augmenté le prix du repas de 0.07€ la répercussion sur le prix du repas a été voté à l'unanimité
- d) Renouvellement de la convention à la télétransmissions approuvé à l'unanimité.

7) **Questions diverses :**

- a) Prochaines réunions :
 - Conseil municipal 10 septembre 20h
 - Commission déneigement 11 septembre 20h
 - Commission voirie 14 septembre 9h
 - Commission urbanisme 21 septembre 9h mairie du Petit Abergement
- b) Recensement : la commune recrute 4 agents recenseurs, un pour chaque commune déléguée. Jean Roche est désigné comme coordonnateur
- c) Démission de Damien Niogret, agent technique polyvalent, fin août : il est remplacé par Jonathan Grenard
- d) Epreuves sportives :
 - Renaud Troccon est en charge des démarches administratives et organisationnelles
 - Marcel Martinod est en charge de la gestion du matériel

Solutions proposées :

Scénario 1 : réhabilitation du réservoir du Bourg et conservation de la Source des Vuires
Réhabilitation du réservoir du Bourg du Petit Abergement (fuite de 10m³/jour) avec possibilité de cuvelage.
Refoulement de l'eau vers le Jalinard et le Jorat
Traitement de l'eau des Vuires pour Lachat . (MAIS avec quel délai accordé pour utiliser cette eau à long terme?)
Création de conduites pour un fonctionnement dans les deux sens.

Scénario 2 même scénario avec une différence sur l'alimentation du bourg
Abandon du réservoir du bourg
Création d'une bache de reprise au Jalinard, dimensionnée pour 24h et alimentée par le syndicat
Création d'une conduite de refoulement
Création d'une conduite pour distribuer le bourg
Donne plus de pression et améliore de la défense incendie.
Le trop plein du traitement des Vuires alimentera les fontaines

Scénario 3 a vu le jour suite au travail du bureau d'étude sur le terrain.
Il s'agit de faire un branchement sur le captage des Bergonnes. C'est un système entièrement gravitaire.
Le cabinet Montmasson a présenté un scénario, respectant le dossier de consultation avec un traitement au Vuires, mais l'Agence Départementale préfère présenter la solution minimaliste (pour raison budgétaire) qui ne permet pas de conserver la source des Vuires pour l'alimentation en eau potable de tous les secteurs (Vuires, Jalinard, Jorat). Ce nouveau scénario ne comprend pas de travaux au niveau du Bourg.
Une première étape alimentation du Jalinard et Jorat en suivant la départementale et le pont Gapin.
La deuxième étape alimentation du réservoir des Vuires.

L'Agence précise qu'il restera à réaliser en plus de ces travaux en cas de conservation de la ressource des Vuires (hors scénario n°3):

- Travaux à courts terme: sécurisation de la ressource
- Travaux pour sécurisation à long terme de la ressource :
- Mise en place du traitement par filtration membranaire pour les scénarii 1 et 2
- Déviation du ruisseau : possibilité administrative ?, non chiffré ?
- Récupération et déviation des eaux pluviales de la route départementale ? Non chiffré ?
- Sécurisation du périmètre immédiat, non chiffré ?
- Accord de l'Agence Régionale de Santé pour exploitation de la ressource et déposer un dossier ?

Le tableau ci-dessous présente les enveloppes **d'investissement** des différents scénarii :

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Montant travaux	2 107 540 €	2 230 140 €	1 205 140 € si en deux fois 1 152 640 € si en une fois
Montant études	134 800 €	139 600 €	99 500 € en 2 fois 97 300 € en 1 fois
Total	2 242 340 €	2 369 740 €	1 304 640 € en 2 fois 1 249 940 € en 1 fois

Au regard de cette présentation, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur la conservation de la ressource des Vuires pour la consommation humaine : Résultat du vote : 22 voix contre, 3 voix pour

Après en avoir délibéré, et malgré le cas de conscience que pose la question philosophique de l'abandon d'une source , le conseil municipal décide l'abandon de la source des Vuires pour l'alimentation humaine et de fait valide le scénario 3

° 22/09 la Forestière passera au nord de la commune, ne traversera pas les villages.

° 30/09 « Spéciale Véhicules Historiques » : col de Richemont fermé.

- e) Suite à la détérioration d' « un Vitabri » de 3X6m, la municipalité réfléchit à un nouvel investissement
- f) La source du Jorat est à sec depuis le 2 septembre (du jamais vu). L'alimentation a été faite par transport d'eau en citerne.
Le maire amorce la réflexion sur l'approvisionnement en eau des secteurs non desservis par le réseau, cette situation pouvant se répéter à l'avenir. Comment ? par qui ?..
Info : c'est la 2eme année que l'on voit se tarir la fontaine sur la place d'Hotonnes (du jamais vu aussi)
La source de Sothonod aurait besoin d'entretien.

Fin de séance à 22h35

Par délégation du Maire,
L'Adjoint

B ANCIAN

